

Informations relatives au projet « Bretagne Très Haut Débit »

1. Coordonnées

CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

283, avenue du Général Patton

CS 21 101

35 711 RENNES CEDEX

Contact Aménagement numérique du Territoire :

Thomas Renault

Direction de l'aménagement et des solidarités

Chef du Service du Développement Numérique

02 99 27 14 82

thomas.renault@region-bretagne.fr

CONSEIL GENERAL DES CÔTES D'ARMOR

11 place du Général de Gaulle

BP 2371

22023 SAINT-BRIEUC

Contact Aménagement numérique du Territoire :

Alain Lozac'h

Direction de l'Economie, de l'Emploi et des Territoires

Chef de projets "Côtes d'Armor Numériques"

02 96 62 50 05

lozachalain@cg22.fr

CONSEIL GENERAL DU FINISTERE

32 Boulevard Duplex

29196 QUIMPER

Contact Aménagement numérique du Territoire :

Serge Salaün

Direction de l'aménagement, de l'eau, de l'environnement et du logement

Service énergie, déchets, information environnementale et aménagement numérique

02 98 76 62 95

serge.salaun@cg29.fr

CONSEIL GENERAL D'ILLE ET VILAINE

1 avenue de la Préfecture

CS 24218

35042 RENNES

Contact Aménagement numérique du Territoire :

Laurent Courtet

Directeur général adjoint en charge du Pôle Développement

02 99 02 35 35

laurent.courtet@cg35.fr

CONSEIL GENERAL DU MORBIHAN

2 rue Saint Tropez

BP 400

56009 VANNES CEDEX

Contact Aménagement numérique du Territoire :

Richard Moro

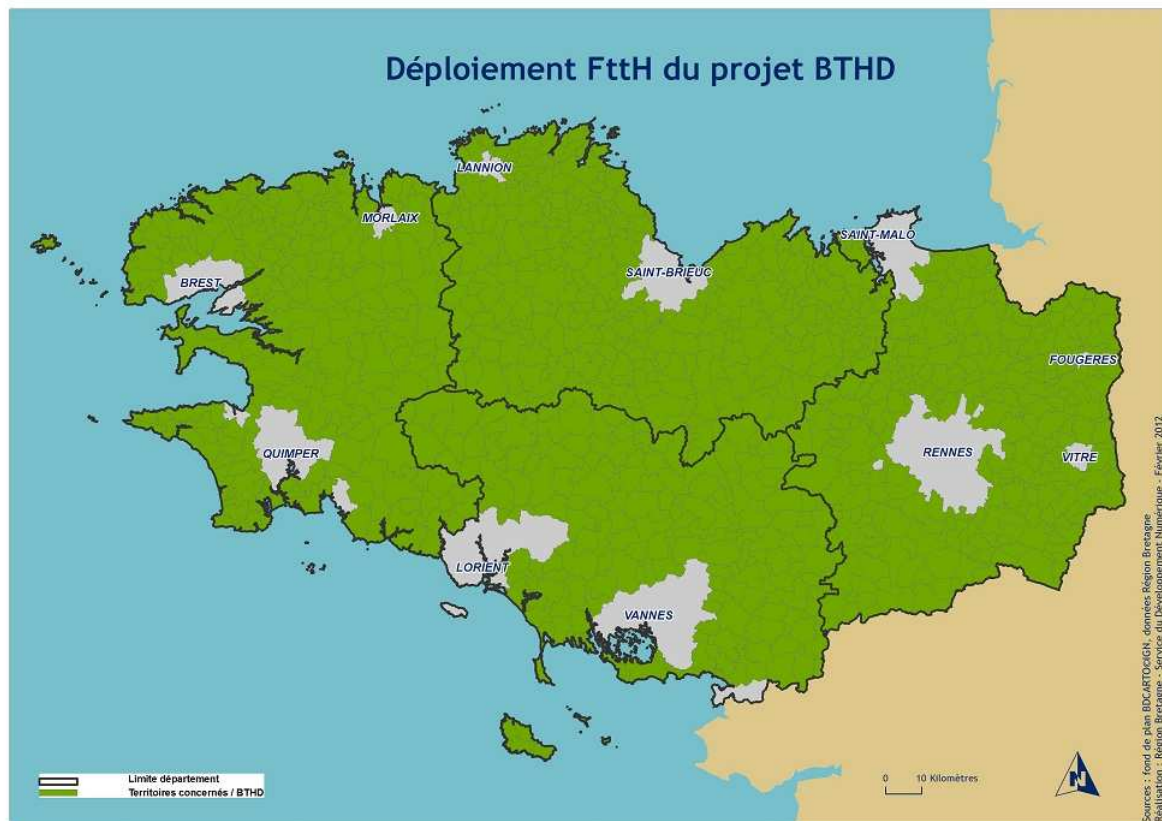
Directeur

Direction des systèmes d'information

02 97 54 80 20

richard.moro@cg56.fr

2- Territoires couverts par le projet « Bretagne Très Haut Débit » sur lequel une demande d'aide auprès du FSN est envisagée



La carte ci-dessus présente l'intégralité du territoire pour lequel, au mois de Février 2012, une intervention des collectivités bretonnes au titre du projet « Bretagne Très Haut Débit » est envisagée, compte-tenu des réponses des opérateurs privés à l'Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII) du Commissariat Général à l'Investissement (CGI) et de l'état des lieux de la concertation engagée avec France Télécom Orange, primo investisseur des déploiements privés en Bretagne.

3- Modalités permettant une consultation libre des principaux documents actuellement disponibles sur le projet « Bretagne Très Haut Débit »

Vous trouverez ci-dessous les liens permettant la consultation des principaux documents actuellement disponibles sur le projet « Bretagne Très Haut Débit »

Le Schéma de Cohérence Régional d'Aménagement Numérique (SCORAN)
http://www.bretagnetreshautdebit.com/ressources/scoran_bretagne_v3-0/

La Feuille de route du projet breton

http://www.bretagnetreshautdebit.com/wp-content/uploads/BTHD_feuille_route_post_conf_numerique.pdf

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Morbihan (SDTAN 56)

<http://www.morbihan.fr/actions/numerique/SDTAN.aspx>

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Finistère (SDTAN 29)

<http://queteurs.cg29.fr/Mediatheque/Fichiers/Schema-directeur-d-amenagement-numerique/Schema-directeur-territorial-d-amenagement-numerique-du-Finistere-Rapport-final-07-juin-2011>

4- Modalités à suivre par un opérateur tiers souhaitant signaler que le projet proposé couvre un territoire sur lequel il a l'intention de déployer lui-même un réseau à haut ou très haut débit.

Information à retourner par courrier ou mail aux coordonnées du contact régional ou départemental indiqué au § 1 ci-dessus.